

**ELECTIONS MUNICIPALES
DES 15 ET 22 MARS 2026**



UN NOUVEAU CAP
pour **MARMANDE**

NOTRE PROGRAMME
POUR UNE MEILLEURE GESTION
DE NOTRE VILLE

udr



RPR
La France est de retour !

MARMANDE



Chères Marmandaises, chers Marmandais,

Marmande est une ville d'histoire, de travail et de caractère. Une ville agricole et commerçante, tournée vers l'avenir, mais profondément attachée à ses racines. Une ville à taille humaine, où chacun doit pouvoir vivre en sécurité, entreprendre avec confiance et élever ses enfants sereinement.

Pourtant, beaucoup d'entre vous expriment une même inquiétude :
Le sentiment que notre ville s'essouffle.

Centre-ville fragilisé, difficultés d'accès aux soins, insécurité, décisions parfois éloignées des réalités du terrain... Marmande mérite mieux que l'attentisme.
Il est temps de fixer un nouveau cap.

Un cap clair, assumé et cohérent. Un cap fondé sur l'autorité républicaine, la gestion rigoureuse, la défense de nos commerces, le soutien à nos associations et l'investissement dans l'avenir.

Je ne viens pas promettre l'impossible. Je viens proposer du bon sens, de la méthode et de l'engagement.

Ensemble, donnons à Marmande l'élan qu'elle mérite.
Bien sincèrement.

André Belacel

1. SÉCURITÉ : RÉTABLIR L'AUTORITÉ

La sécurité est la première des libertés. Sans sécurité, il n'y a ni attractivité, ni commerce, ni qualité de vie.

Une autorité municipale claire :

- Le maire assumera personnellement la délégation à la sécurité. La police municipale agira sous une autorité directe, présente et réactive.
- Une coordination mensuelle avec la gendarmerie garantira une complémentarité totale des moyens.
- Des effectifs renforcés de policiers municipaux grâce à une augmentation progressive des effectifs de police municipale. mise en place d'une brigade de nuit.
- Un déploiement complet de la vidéoprotection ainsi que des caméras-piétons pour les agents.
- Lutte ferme contre les rodéos urbains.
- Amendes systématiques pour dépôts sauvages.
- Charte des mariages pour éviter les débordements en tout genre.

2. REVITALISER LE CENTRE-VILLE

Le centre-ville doit redevenir le cœur battant de Marmande. Nous créerons un Office Municipal du Commerce et de l'Artisanat afin d'accompagner les commerçants dans leurs démarches et modernisations.

Une politique foncière stratégique sera engagée pour éviter les vitrines vides et installer des activités attractives.

L'argent des Marmandais doit profiter aux entreprises marmandaises dès lors que le droit des marchés publics le permet.

Nous développerons des événements structurants : marché de Noël ambitieux, fêtes du terroir, valorisation de la tomate de Marmande et des productions locales.

Nous réviserons les tarifications de stationnement en proposant le stationnement gratuit le samedi après-midi et en augmentant les plages de stationnement gratuit en semaine en centre-ville.

3. UNE GESTION SAIN ET TRANSPARENTE

Un audit financier indépendant sera réalisé dès le début du mandat.

Nous engagerons une maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement, réduirons les dépenses inutiles et contrôlerons rigoureusement les subventions.

Un engagement clair et ferme : pas d'augmentation d'impôts durant la durée du mandat. Dans un contexte économique difficile pour les ménages, il serait irresponsable d'alourdir encore la pression fiscale.

La bonne gestion ne passe pas par l'augmentation des taxes, mais par la maîtrise des dépenses et la priorisation des investissements.

4. ACCÈS AUX SOINS : PRIORITÉ ABSOLUE

L'accès aux soins devient une urgence pour les villes moyennes comme Marmande. Les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongent, et trop de Marmandais peinent à trouver un médecin traitant.

Création et gestion directe d'un centre de santé pluridisciplinaire (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, kiné, psychologues etc.) consultations de spécialistes (ophtalmologiste, diabétologue, rhumatologue psychiatre etc.) pôle de prévention, permanence sociale et accès aux droits, salles de réunion /formation pour internes et équipes de santé, afin d'offrir une structure pérenne et visible.

Nous mettrons en place une bourse municipale destinée aux étudiants en médecine, en contrepartie d'un engagement d'installation sur la commune pour plusieurs années. Ce dispositif permettra d'anticiper les départs à la retraite et d'assurer un renouvellement des praticiens, afin de lever les freins logistiques à l'installation des soignants.

Développement de la télémédecine (téléconsultation, télé-expertise) pour garantir une offre dans chaque quartier.

Protocole de coopération interprofessionnelle par le biais du dossier médical partagé

Nous renforcerons la campagne de Prévention et les problèmes de santé publique :

- Prévention des maladies chroniques (diabète - hypertension - obésité -)
- Dépistages organisés (cancers, troubles sensoriels etc.)
- Santé des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées et/ ou en perte d'autonomie
- Préventions santé mentale et santé des jeunes
- Accessibilité en partenariat avec le CCAS, éducation nationale, les différentes associations locales, les structures médico-sociales.

Coordination des soins ville / hôpital :

- Créer un lien renforcé avec les services sociaux et médico-sociaux
Nous créerons également une mutuelle municipale à tarifs négociés, ouverte à tous les habitants. Elle permettra de réduire le coût des complémentaires santé et de lutter contre le renoncement aux soins.

Création de maisons de quartier avec :

- La création d'une commission consultative extra-municipale de santé avec une publication pluriannuelle d'un rapport santé des Marmandais
- Facilitation avec la Mairie des démarches pour l'installation des professionnels de santé, et soutien des projets de coordination entre médecins, infirmiers et pharmaciens.

5. ÉCOLES ET JEUNESSE : INVESTIR POUR L'AVENIR

Investir dans nos écoles, c'est investir dans l'avenir de Marmande. Nos enfants doivent pouvoir apprendre dans des conditions dignes, sécurisées et adaptées aux défis climatiques et éducatifs actuels.

Nous lancerons dès le début du mandat un plan pluriannuel de modernisation des établissements scolaires de la commune.

Ce plan comprendra :

- L'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments pour réduire les dépenses énergétiques et améliorer le confort des élèves.
- L'installation de protections solaires efficaces pour faire face aux épisodes de fortes chaleurs.
- La mise en place de systèmes de ventilation performants afin de garantir une qualité d'air optimale dans les classes.
- La création d'îlots de fraîcheur dans les cours d'école : plantations d'arbres, zones ombragées, désimperméabilisation des sols lorsque cela est possible.

Notre objectif est double : améliorer les conditions d'apprentissage et anticiper les effets du changement climatique.

Garantir un environnement scolaire serein.

Le harcèlement scolaire est une réalité qui ne peut être ignorée. La municipalité ne peut pas se substituer à l'Éducation nationale, mais elle peut agir en soutien.

Nous mettrons en place :

- Un dispositif municipal d'écoute et d'accompagnement des familles.
- Une coordination renforcée avec les équipes éducatives et les associations spécialisées.
- Des actions de sensibilisation dans les écoles, en lien avec les professionnels compétents.

Accompagner la jeunesse vers l'emploi.

La municipalité doit également jouer un rôle dans l'orientation et l'insertion des jeunes. En partenariat avec la Mission Locale, le centre social et les acteurs économiques locaux, nous organiserons :

- Des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- Des sessions de préparation aux entretiens d'embauche.
- Des rencontres avec des professionnels Marmandais.
- Des forums de l'orientation et de l'apprentissage.

Notre ambition est simple : aider les jeunes Marmandais à trouver leur voie et à s'insérer professionnellement sans être contraints de quitter leur territoire faute d'opportunités.

Parce qu'une ville qui croit en sa jeunesse est une ville qui prépare son avenir.

6. URBANISME : UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

L'urbanisme ne doit pas être subi. Il doit être pensé au service des habitants.

Notre objectif est clair : préserver l'identité marmandaise tout en améliorant concrètement le cadre de vie.

Mettre fin à la densification incohérente.

Nous refuserons les projets qui dégradent l'équilibre de nos quartiers ou qui augmentent la pression sur les infrastructures existantes. Chaque nouveau projet immobilier sera étudié selon des critères précis :

- Impact sur la circulation et le stationnement.
- Intégration architecturale.
- Respect des quartiers pavillonnaires.
- Capacité des réseaux (eau, assainissement, voirie).
- Préservation des espaces verts.

Il ne s'agit pas de bloquer tout développement, mais de garantir un développement maîtrisé, cohérent et respectueux de la qualité de vie. Nous engagerons une réflexion sur l'évolution du plan local d'urbanisme afin qu'il corresponde réellement aux attentes des Marmandais.

Sécuriser les déplacements du quotidien.

La sécurité des piétons, et notamment des enfants et des personnes âgées, doit être une priorité.

Nous lancerons un grand plan de sécurisation des trottoirs et des passages piétons, comprenant :

- Réfection des trottoirs dégradés.
- Suppression des obstacles gênant la circulation.
- Mise aux normes d'accessibilité.
- Renforcement de l'éclairage public aux abords des passages piétons.
- Marquages au sol plus visibles.

Les abords des écoles feront l'objet d'une attention particulière.

Rénover nos voiries de manière planifiée.

Trop de rues présentent aujourd'hui des dégradations importantes. Nous établirons **un programme pluriannuel transparent de réfection des voiries principales et secondaires.**

Ce programme sera :

- Hiérarchisé selon l'état réel des routes
- Planifié sur l'ensemble du mandat
- Rendu public pour garantir la visibilité des priorités

La réfection ne se limitera pas au simple enrobé : elle intégrera la gestion des eaux pluviales, l'accessibilité et la cohérence des aménagements.

7. SPORT ET ASSOCIATIONS

Le sport et la vie associative sont au cœur de l'identité marmandaise. Ils créent du lien, transmettent des valeurs, favorisent la santé et l'engagement citoyen. Une municipalité ambitieuse doit être un partenaire fiable et durable des associations.

Nous mettrons en place un plan pluriannuel d'investissement sportif, élaboré en concertation avec les clubs, les bénévoles et les dirigeants associatifs.

Ce plan sera construit sur trois principes :

A. Priorité aux urgences.

Un état des lieux précis des équipements existants sera réalisé en début de mandat afin d'identifier :

- Les installations nécessitant une rénovation rapide
- Les mises aux normes de sécurité indispensables
- Les besoins en entretien lourd

La sécurité des pratiquants et des encadrants sera la priorité absolue.

B. Répondre aux besoins réels des clubs.

Chaque discipline a ses spécificités. Nous engagerons un dialogue structuré avec les clubs pour comprendre :

- Le nombre d'adhérents
- L'évolution des effectifs
- Les contraintes techniques
- Les perspectives de développement

Les investissements seront décidés en fonction des besoins objectivement identifiés, et non selon des logiques partisans ou arbitraires.

C. Accompagner les ambitions.

Les clubs marmandais portent des projets : développement de sections jeunes, compétitions régionales ou nationales, structuration de la formation.

La municipalité accompagnera ces ambitions lorsque les projets seront solides et bénéfiques pour l'image et le dynamisme de la commune.

Un partenariat stable et transparent.

Nous instaurerons :

- Des réunions régulières avec les présidents d'associations
- Une visibilité claire sur les subventions attribuées
- Une répartition équitable des créneaux d'utilisation des équipements

Les bénévoles doivent être considérés comme des partenaires à part entière.

Valoriser le bénévolat.

Les associations reposent sur l'engagement de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps sans compter.

Nous valoriserons cet engagement par :

- Une meilleure communication municipale autour des événements associatifs
- Des moments de reconnaissance des bénévoles
- Un soutien logistique simplifié pour l'organisation de manifestations

Faire du sport un outil d'insertion.

Le sport peut également être un levier d'intégration et de cohésion sociale.

Nous encouragerons :

- Les actions sport-santé
- Les initiatives en direction des jeunes
- Les projets favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap

Parce qu'une ville qui soutient ses associations est une ville vivante, dynamique et solidaire.

8. CULTURE ET IDENTITÉ

Marmande possède une histoire riche, un patrimoine remarquable et une tradition agricole et commerçante forte. Nous devons affirmer cette identité et la transmettre aux générations futures.

Valoriser et préserver notre patrimoine.

Nous engagerons :

- Un inventaire précis des bâtiments et sites patrimoniaux nécessitant une restauration ou un entretien renforcé.
- Une mise en lumière adaptée des éléments emblématiques de la ville.
- Une signalétique claire valorisant l'histoire locale et facilitant les parcours patrimoniaux.

Développer des événements culturels accessibles à tous.

Nous soutiendrons et développerons :

- Des festivals et événements culturels accessibles au plus grand nombre.
- Des manifestations artistiques en centre-ville favorisant la fréquentation des commerces.
- Des initiatives associant musique, théâtre, arts visuels et traditions locales.

Nous encouragerons également les projets portés par les associations culturelles marmandaises, en leur offrant un cadre stable et une meilleure visibilité.

Affirmer notre identité marmandaise.

Marmande est connue pour son identité agricole forte, notamment autour de la tomate, mais aussi pour son tissu commerçant et associatif.

Nous mettrons en avant :

- Les productions locales et le savoir-faire agricole.
- L'histoire de la ville à travers des actions pédagogiques et des événements dédiés.
- Les traditions locales qui participent à notre singularité.

Il s'agit de renforcer la fierté d'appartenance des Marmandaises et des Marmandais, tout en valorisant l'image de la commune à l'extérieur.

Une culture ancrée et tournée vers l'avenir.

Nous favoriserons les initiatives permettant de relier culture, jeunesse et transmission :

- Partenariats entre écoles et acteurs culturels.
- Actions intergénérationnelles.
- Mise en valeur des talents locaux.

Une politique culturelle ambitieuse ne doit pas être idéologique, mais enracinée dans la réalité locale et tournée vers le rassemblement.

9. TRANSITION ÉCOLOGIQUE PRAGMATIQUE

La transition écologique ne doit ni être idéologique ni punitive. Elle doit être adaptée aux réalités locales, progressive et fondée sur le bon sens.

Végétaliser davantage la commune.

La végétalisation est l'une des réponses les plus efficaces face aux épisodes de fortes chaleurs.

Nous engagerons :

- Un programme pluriannuel de plantation d'arbres dans les quartiers, le long des voiries et sur les places publiques.
- La création d'îlots de fraîcheur autour des écoles, des équipements sportifs et des zones très minéralisées.
- La désimperméabilisation progressive de certains espaces lorsque cela est possible.

Lutter concrètement contre la canicule.

Les épisodes de chaleur extrême deviennent plus fréquents. Nous devons anticiper. Nous mettrons en place :

- Un dispositif renforcé d'accompagnement des personnes vulnérables en lien avec le CCAS.
- L'identification de lieux publics climatisés accessibles en période d'alerte.
- L'aménagement de zones ombragées supplémentaires dans les espaces publics.

Rénover et moderniser les bâtiments communaux.

Nous lancerons **un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments municipaux**, comprenant :

- L'isolation thermique des écoles et équipements publics.
- Le remplacement progressif des systèmes de chauffage les plus énergivores.
- L'installation d'éclairages LED dans l'ensemble des bâtiments communaux.
- L'optimisation de la consommation énergétique grâce à un suivi précis des dépenses.

L'objectif est double : réduire l'empreinte énergétique de la commune et diminuer durablement les charges de fonctionnement.

Nous étudierons également la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments municipaux lorsque cela sera pertinent et économiquement viable.

10. CONDITION ANIMALE

Le respect de la condition animale est une attente croissante de nos concitoyens.

Il ne s'agit pas d'un sujet secondaire : il touche à la responsabilité, au civisme et à la qualité de vie dans notre commune.

Un conseiller municipal dédié.

Ses missions seront :

- Assurer le suivi des problématiques liées aux animaux errants.
- Coordonner les actions avec les services municipaux, la fourrière et les associations locales.
- Être l'interlocuteur privilégié des habitants sur ces questions.

Lutte contre la maltraitance animale

La maltraitance animale est inacceptable.

Nous renforcerons :

- La coopération avec les forces de l'ordre en cas de signalement.
- La sensibilisation des habitants aux obligations légales des propriétaires d'animaux.
- Le partenariat avec les associations de protection animale présentes sur le territoire.

Mieux gérer les animaux errants.

La gestion des chats et chiens errants doit être structurée. Nous poursuivrons ou mettrons en place :

- Des campagnes de stérilisation en partenariat avec les associations.
- Une meilleure identification des animaux domestiques.
- Une communication renforcée sur les obligations des propriétaires.

Étude de faisabilité d'un cimetière animalier.

De plus en plus de familles considèrent leurs animaux comme des membres à part entière. Nous lancerons une étude de faisabilité pour la création d'un cimetière animalier sur le territoire communal, dans un cadre réglementaire strict.

11. DÉMOCRATIE LOCALE

Une municipalité efficace doit être proche, accessible et transparente. La démocratie locale ne doit pas se limiter aux élections tous les six ans. Elle doit se vivre au quotidien.

Des permanences régulières du Maire.

Le Maire tiendra des permanences régulières et accessibles à tous. Elles permettront :

- D'écouter directement les préoccupations des habitants.
- D'apporter des réponses concrètes et rapides.
- De créer un lien direct entre la municipalité et les Marmandais.

Une présence renforcée sur le terrain.

Nous mettrons en place :

- Des rencontres de quartier régulières.
- Des visites de terrain programmées.
- Un suivi des demandes des habitants avec retour systématique.

Consultation citoyenne sur les projets structurants.

Pour les grands projets d'aménagement ou les décisions majeures engageant l'avenir de la commune, les habitants seront consultés.

Nous privilégierons :

- Des réunions publiques en amont des décisions.
- Des consultations écrites ou numériques.
- Des temps d'échanges contradictoires et transparents.

Mise en place d'un budget participatif.

Une enveloppe budgétaire sera dédiée chaque année à des projets proposés et votés par les habitants. Ce budget participatif permettra :

- De financer des projets de quartier (aménagement, équipements de proximité, embellissement).
- D'encourager l'engagement citoyen.
- De faire émerger des idées concrètes issues du terrain.

12. ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

L'attractivité d'une ville repose sur sa capacité à créer de l'activité, à attirer des entreprises et à retenir ses talents. Marmande doit redevenir un territoire dynamique, entreprenant et confiant en son avenir.

Soutien aux entreprises locales

Les entreprises marmandaises sont le moteur de l'emploi local. Elles doivent être considérées comme des partenaires à part entière. Nous mettrons en place :

- Un interlocuteur municipal identifié pour les entreprises.
- Des rencontres régulières avec les acteurs économiques du territoire.
- Une veille active sur les difficultés rencontrées par les commerçants, artisans et PME.

Dans le respect du droit, nous privilégierons les entreprises locales dans les marchés publics lorsque cela sera possible.

Notre objectif est simple : que l'activité économique profite d'abord aux Marmandais.

Un accompagnement administratif simplifié

Trop souvent, les démarches administratives sont complexes et décourageantes. Nous créerons un guichet municipal dédié aux porteurs de projets, permettant :

- Un accompagnement personnalisé.
- Une orientation claire dans les démarches administratives.
- Une coordination avec les partenaires institutionnels (intercommunalité, chambres consulaires, Région).

Accueillir et encourager les porteurs de projets

Nous voulons attirer des entrepreneurs, des indépendants et des investisseurs.

Pour cela, nous :

- Mettrons en valeur les opportunités foncières et immobilières disponibles.
- Favoriserons la reconversion de locaux vacants.
- Accompagnerons les projets innovants ou créateurs d'emplois.

CONCLUSION :

Un Nouveau Cap pour Marmande, c'est :

- Une ville plus sûre.
- Un centre-ville vivant.
- Un accès aux soins garanti.
- Une gestion rigoureuse.
- Une jeunesse accompagnée.
- Une municipalité proche de ses habitants.

**Marmande mérite l'autorité, la clarté et le bon sens.
En 2026, choisissons un Nouveau Cap !**

Sécurité : Rétablir l'autorité



Accès aux soins : priorité absolue



Ecole et jeunesse : l'avenir



Sport et associations



Culture et identité



Transition écologique pragmatique





UN NOUVEAU CAP

pour **MARMANDE**



POUR UNE MEILLEURE GESTION DE NOTRE VILLE

Retrouvez-nous à notre permanence :

13, rue Charles de Gaulle
47200 Marmande



Partagez notre programme



André Belacel